

CIL VILLETTE-PAUL BERT

« *Vivre notre quartier* »

Maison de quartier,

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier – mardi 10 mars 2020 à 20h

Etaient présents : 21 personnes

Bouhekoura Christine, Guillon Sylvine, Roustand Marie Claude, Anding Ghislaine, Odile Meunier, Irma Wander, Yegavian Maritza, Lutin Marie France, Maurin Elisabeth, Nicolas Geneviève, Michet Bernard, Michet Chantal, Berthomier Michel, Dupin-Gressier Joëlle (*nouvelle adhérente*), Locatelli Josyane, Pichon Bernard, Dubois Sylvie, Balassa Noëlle, Vivant Martine, Derozier Anne Marie, Gabé Anne

Excusés : Michel Catheland, Jean Mehdi Loukili, Bernard Conus, Gilles Vitalis, Philippe Lewita

1- Campement rue Gandolière – angle avenue Pompidou : évacuation prochaine!

Une procédure d'expulsion est en cours. Bernard Pichon lit la réponse de Mr SECHERESE, adjoint délégué à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique... en date du 20 février 2020, reçue le 2 mars. Cette lettre est annexée au présent procès-verbal.

Sylvie Dubois précise qu'elle a fait nettoyer le passage le long de la rue Pompidou et fait régulièrement des signalements Toodego pour la propreté de ce lieu et son environnement.

2- Réouverture Parc Jugan et square d'Aubigny

La "manifestation" du 3 mars au parc Jugan s'est bien passée – elle a été relatée dans le journal Le Progrès – Bernard Pichon a eu un retour positif de Madame le Maire ; cette dernière travaille avec Danica (immeubles de bureaux le long de l'avenue Pompidou) pour éviter la réoccupation du lieu, avec la possibilité de sa fermeture, la nuit!.

Bernard souligne la légitimité du CIL pour cette action, et l'implication correspondante de ses membres.

Il rappelle le problème de sécurité du samedi 22 février : 25 personnes présentes dans le parc malgré les barrières (dont une quinzaine d'enfants).

Le panneau du CIL est toujours accroché à l'entrée.

Pour le square d'Aubigny (actuellement fermé), pas d'information sur son devenir...

3- Clinique Emilie de Vialar :

- Travaux d'insonorisation en cours, du groupe compresseur;
- Mauvais état d'un mur en pisé signalé;
- Un ou des panneaux devraient être installés sur le parking pour rappeler le respect des riverains (bruit)

4- Projets immobiliers (Josyane Locatelli)

3 projets en cours

- **55 rue Baraban** : en face de la patinoire, immeuble habitation. Une partie de la façade serait conservée.
- **59 rue Baraban** (Casino) à la place de l'actuel parking et de ses platanes : magasin Casino en rez-de-chaussée, avec jardins (privés) au dessus + immeuble de logements avec parking souterrain.
- **99 rue Baraban** (ancienne menuiserie) : projet de 8 maisons de ville à la place de l'atelier le long du parc du Sacré-Cœur – même volume et hauteur.

En cours de construction : 166 rue Baraban le programme "Wake up"



Madame Derozier, habitant la résidence La Florentine, nous informe que le constructeur Bouygues veut détruire un mur mitoyen avec la Florentine, moyennant indemnisation minimum, pour en construire un moins haut (pour la vue sur parc des balcons donnant de ce côté, argument de vente). Les copropriétaires ne sont pas d'accord. Une action en justice est en cours pour reconstruire le mur à l'identique et payer les réparations.

5- Questions diverses

- **Projet Part Dieu** : il est signalé qu'un immense parking vélos va être construit sous la place Beraudier –
Pour l'instant il n'est pas prévu de modifier le double sens de circulation de la rue Maurice Flandin.
- **Poubelles du 52 rue Richerand** : pour l'instant c'est ok – quelques dépôts d'encombrants continuent mais sont enlevés rapidement.
- **Rue d'Aubigny** : Sylvie Dubois explique que suite à sa demande au nom de la CARSAT, le passage provisoire en face de l'entrée sera conservé après la fin du chantier Hôtel Social.
- Bernard Pichon annonce qu'il rencontrera (à sa demande) Monsieur Etienne Blanc, candidat à la mairie de Lyon, jeudi 12 mars à 11 heures, au sujet du projet Part Dieu (et de sa gare).

J. Locatelli

**La prochaine Réunion mensuelle du CIL se tiendra à la maison de quartier
le mardi 14 avril 2020 à 20 heures**

**DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA PREVENTION**

SERVICE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

*Affaire suivie par Margaux CHIRON
Tél. : 04 72 07 38 35
Mail : margaux.chiron@mairie-lyon.fr
Réf. : 2020 D 08 MC/BM*

Lyon le **20 FEV. 2020**

CIL VILLETTE-PAUL BERT
Maison de quartier
263 rue Paul Bert
69003 LYON

Objet: Installation sur l'espace public rue Gandolière

Monsieur le Président,

J'accuse réception de vos courriers du 17 décembre 2019 et 28 janvier 2020 dans lesquels vous évoquez les installations irrégulières présentes au niveau de la rue Gandolière.

En effet, plusieurs espaces publics, dont certains parcs et espaces verts, ont fait l'objet d'occupations irrégulières ces derniers mois par des populations essentiellement originaires des pays de l'Est de l'Europe.

Le parc Jugan et le square d'Aubigny ne font plus l'objet d'installations illicites et des travaux de remise en état ont ainsi pu être réalisés.

Si les forces de l'ordre, notamment les agents de la Police Municipale, sont pleinement vigilants sur le secteur, il est difficile de prévenir ces installations irrégulières sur le domaine public (où les moyens de sécurisation sont limités).

La Métropole a lancé une procédure d'expulsion à l'encontre des occupants de la rue Gandolière. Le juge devra se prononcer dans les prochaines semaines sur cette situation. Dans l'attente de cette décision, plusieurs opérations de nettoyage ont été réalisées pour maintenir la salubrité des lieux.

La Direction de la Sécurité et de la Prévention de la Ville de Lyon, qui a en charge le suivi des occupations illicites sur le territoire lyonnais, reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**L'Adjoint délégué à la Sécurité, la
Salubrité, la Tranquillité Publique,
les Occupations non commerciales
du domaine public, les Déplacements
et l'Éclairage Public,**

Jean-Yves SECHERESSE

